



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est  
du 16 février 2009 à 19 h 00 et ajournée au 23 février 2009 à 19 h 00  
à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 11370, rue Notre-Dame Est**

Sont présents :

M. Yvon Labrosse, maire  
Mme Monique Major, conseillère – district 2  
Mme Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3

Sont absents :

M. Alain Dion, conseiller – district 1  
M. Robert Coutu, conseiller – district 4  
Mme Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Sont également présents :

Roch Sergerie, avocat et greffier  
M. Louis Lemay, directeur général

LE MAIRE, M. YVON LABROSSE, ASSURE LA PRÉSIDENCE DE LA SÉANCE.

LE GREFFIER, ME ROCH SERGERIE, CONSTATE LE DÉFAUT DE QUORUM À 19 H 00.

**CM-200902025**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Considérant que le greffier constate à 19 h 30 qu'il y a toujours absence de quorum.

Il est proposé par mme la conseillère Monique Major,  
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'ajourner de nouveau la séance ordinaire du 16 février 2009 à 19 h 00  
au mardi 24 février 19 h 00.

---

YVON LABROSSE  
Maire

---

ROCH SERGERIE, avocat  
Greffier